

sur la vérité de la religion, mais sur des points mystérieux que, par absurde curiosité, nous voudrions discuter. Ces doutes, nous les éloignerons; ils reviendront nous troubler; notre amour de Dieu, notre fidélité à suivre ses commandements, se ressentiront de la mollesse de nos croyances. C'est de cet état indigne du chrétien que Dieu affranchit l'âme par la foi.

Gardons-nous de faire descendre la religion à n'être plus qu'une science humaine. Aurions-nous oublié déjà l'heureux usage que Dieu, dans sa bonté, daigne faire de sa puissance pour venir à notre aide! Après l'avoir vu apportant sur la terre ses lois et son culte, prétendrions-nous le reléguer dans le Ciel, et ne plus lui laisser de rapports avec nous? Le divin auteur de la religion peut seul en imprégner notre âme. Les efforts de la foi et ceux de la simple croyance sont aussi différents que leurs sources. La foi porte dans le cœur ce repos et cette quiétude que l'homme ne saurait se donner à lui-même. La croyance sans autre appui que le raisonnement peut être ébranlée par un danger, bouleversée par un sophisme: la foi seule enfante les apôtres et les martyrs.

Maintenant, on doit voir le rang occupé par la foi dans l'ordre admirable du Christianisme, et comprendre cet axiome que, pour devenir chrétien, il ne suffirait pas de raisonner, qu'il faut aussi prier. A la voix de la prière soumise et confiante, la grâce descend du ciel et la foi avec elle.

N'oublions jamais que Dieu daigne agir sur l'homme: c'est le plus grand de ses bienfaits, c'est celui par lequel on profite de tous les autres.

Ne craignons point d'énoncer hautement toutes les convictions chrétiennes, quoiqu'il soit inévitable que certains esprits les trouvent puériles, parce qu'elles sont sublimes. Je dirai donc avec assurance: tous les raisonnements ne peuvent suppléer la foi; et celle-ci peut rendre superflues nos recherches et nos études, s'il convient au Tout-Puissant de la communiquer par un coup de sa grâce. Ainsi la reçut cet homme destiné à propager le Christianisme, ce Paul qui, selon l'énergique expression d'un poète, *tombe persécuteur et se relève apôtre.*

## XII.

Ce qu'on appelle vulgairement *la foi du charbonnier* répand sur la terre plus de consolations, de vertus, et même de lumières, qu'il n'en sort de plusieurs traités volumineux et de leurs commentaires. Cependant l'homme d'un esprit cultivé ne doit pas se borner à une croyance non raisonnée. Son incurie serait une coupable indifférence; et les facultés qui le distinguent l'obligent à porter aux pieds de la Divinité l'hommage d'un chrétien éclairé.

Je suis loin d'en conclure qu'il nous soit nécessaire, ou seulement utile, d'aspirer à devenir savants en matière de religion. Lorsque nous sommes pénétrés des vérités fondamentales et des devoirs qu'elles imposent, ne consumons pas en longues recherches un temps que rempliront mieux la prière et les œuvres. Nos études imparfaites pourraient nous conduire à des demi-connaissances, sources d'erreur et d'orgueil. Il y a des travaux qui échauffent la tête et refroidissent le cœur. Ne prenons pas le goût des discussions contentieuses, et ne transformons pas l'Évangile en un livre de métaphysique. Lorsque nous disons: *Mon Dieu! éloignez de notre esprit les doutes, ajoutez, et les subtilités.*

## XIII.

Combien de débats ont suscités les questions sur le libre arbitre et la grâce! Peut-être n'est-il pas de sujet plus simple, pour qui se borne à le considérer avec un cœur droit. Nous avons le sentiment de notre liberté aussi nettement que celui de notre propre existence; en même temps, nous sentons notre faiblesse et nous éprouvons le besoin d'un appui. Que de foi nous avons voulu le bien, et nous nous sommes trouvés impuissants à suivre nos résolutions! Que de fois, dans nos dangers ou nos revers, nous avons vu la vanité, le néant des secours d'ici-bas! L'homme tourne instinctivement ses regards vers le Ciel; une voix secrète lui dit que là est la source de vie, de force et de lumière.

Mais, dans nos actions, quelle est la part du libre arbitre? quelle est celle de la grâce? Comment cette faculté et cette puissance coexistent-elles sans se nuire? De telles questions sont insolubles pour la raison humaine; toutes nos recherches ne les éclairciront pas plus qu'elles ne m'apprendront comment Dieu est partout.

Satisfaits de savoir que nous avons le libre arbitre et que la grâce peut nous être accordée, évitons de prendre part aux débats que trop souvent amènent des sujets moins clairs: s'il faut en parler, discutons peu, et maintenons la charité dans nos âmes.

## LE LIBÉRATEUR DANIEL O'CONNELL.

## Suite.

L'agitateur irlandais a toujours proclamé que *les difficultés diminuent et s'évanouissent devant la persévérance et l'énergie.* Cette maxime l'a soutenu dans ses longues luites, dans la guerre qu'il n'a cessé de faire à tous les abus. Au nombre des monopoles que sa persévérance a renversés, celui des corporations municipales a résisté le plus longtemps à ses coups. Il avait trouvé les municipalités exclusivement livrées aux orangistes. La porte de la Cité était restée fermée aux catholiques même après leur émancipation. Du principe exclusif de l'organisation municipale découlait des abus de tous genres. La voix publique était unanime à signaler les malversations, les gaspillages, les désordres des corporations. Les villes étaient écrasées de taxes et administrées d'une manière d'autant plus vicieuse que les citoyens s'imposaient plus de sacrifices. L'attention d'O'Connell se tournait souvent

de ce côté, et, dès 1815, il travaillait avec ardeur à dépopulariser ces institutions, qui ne tardèrent pas à être l'objet de la haine et du mépris publics. La corporation municipale de Dublin, s'inspirant un jour de toutes ses haines contre celui qui devait lui enlever son sceptre, résolut de se débarrasser de cet impitoyable adversaire. Elle n'attendait plus que l'occasion d'accueillir son dessein.

Il est à remarquer que les ennemis personnels d'O'Connell, les membres de la municipalité, qu'il attaquait plus rudement, se tenaient en arrière. La corporation choisit pour l'exécuteur de ses homicides desseins un homme assez indifférent en politique, qui n'avait aucune animosité contre O'Connell et qui était un des membres du conseil les moins mal disposés pour les catholiques. Mais ce gentleman, ancien officier de marine, tirait habilement le pistolet; il avait la réputation de moucher avec son arme une chandelle à quinze pas. M. d'Esterre parut flatté de la préférence qui lui était accordée. Certains membres de la corporation étaient encore plus enchantés de son acceptation, car M. d'Esterre, favorisé par le Gouvernement, ne manquait pas d'ambition, et avait le projet de se mettre sur les rangs pour une place désirée par plusieurs de ses collègues. L'occasion de provoquer O'Connell à un duel se présenta bientôt. Quelle qu'en fût l'issue, les membres de la corporation qui poussaient M. d'Esterre devaient y trouver leur profit. En supposant le résultat de la rencontre fatal à O'Connell, ils eussent été débarrassés de leur plus intrépide ennemi, et la mort de M. d'Esterre leur enlevait un rival qui les importunait. O'Connell, qui excellait dans l'art de démontéiser les hommes et les choses, se permit d'appeler la corporation de Dublin une *corporation mendicante*. M. d'Esterre demanda des explications. O'Connell lui écrivit:

« Monsieur, en réponse à votre lettre d'hier, je crois devoir vous informer que je n'ai ni à avouer ni à rétracter l'expression touchant la corporation de Dublin qui a motivé votre lettre. J'ajouterais, vu la manière dont elle traite la religion et le caractère des catholiques d'Irlande, qu'on ne saurait m'attribuer d'expression, quelque reprochable d'ailleurs, qui exagérât les sentiments de mépris que j'éprouve pour elle, en tant que corporation, quoiqu'elle compte, sans aucun doute, parmi ses membres plusieurs personnes estimables, que je suis désolé d'être obligé de confondre avec le corps auquel elles appartiennent.

« Je me borne à ajouter que cette lettre doit clore notre correspondance.

« Je suis, etc.

DANIEL O'CONNELL.

M. d'Esterre voulut répliquer; on lui renvoya sa lettre sans en prendre lecture. Les parties passèrent deux ou trois jours à s'observer. Chacun sortait accompagné et protégé de ses amis. Le héraut de la corporation menaçait de se porter à des voies de fait. L'un ou l'autre des adversaires n'était pas plus tôt aperçu, que la foule se précipitait sur ses pas. O'Connell fut plusieurs fois obligé de se réfugier dans les maisons ou les magasins sur son passage, afin de se soustraire aux manifestations tumultueuses de sympathie qui éclataient en faveur de celui que l'on désignait comme *the man of the people* (l'homme du peuple.) Enfin les témoins furent choisis et les conditions du duel arrêtées. O'Connell, qui fut ce jour-là d'une gaîté extrême, avait pour second un protestant. Il était sur le terrain trente minutes avant l'heure fixée; M. d'Esterre y arriva trente minutes plus tard qu'il n'était convenu. Tout se passa d'ailleurs, de la part des témoins et des adversaires, avec la plus parfaite loyauté et la plus grande délicatesse. Les deux coups de pistolet se firent entendre en même temps. Le doigt de la Providence détourna la balle de l'adroit d'Esterre. O'Connell avait eu le coup d'œil plus juste que son adversaire, qui tomba frappé d'un coup mortel. Les catholiques virent dans ce tragique résultat le jugement de Dieu, et le peuple, tant à Dublin que sur la route parcourue par O'Connell, ne put contenir sa joie en apprenant que son *homme* lui était conservé. M. d'Esterre mourut quelques jours après, et celui de ses amis qui lui avait servi de second s'empressa d'écrire à M. O'Connell pour lui donner l'assurance que ni la famille, ni les amis du défunt, n'étaient dans l'intention de poursuivre l'affaire devant les tribunaux. Une circonstance assez curieuse, c'est que la malheureuse victime des orangistes du Dublin, avait pris, au sein de la corporation, la défense des catholiques dans le débat même qui fut l'occasion du discours où O'Connell lui jeta l'épithète de *mendicant*!

Quelques mois après l'agitateur, dans un de ses discours, parlait du secrétaire-d'Etat d'Irlande, M. Peel. On sait l'art avec lequel l'avocat tribun stigmatisait les hommes d'Etat hostiles à sa patrie. Les journaux avaient rapporté que M. Peel (qu'O'Connell désignait ordinairement, au milieu des éclats de rire et des sifflets, sous le nom d'*Orange Peel*) s'était exprimé sur l'agitateur d'une manière inconvenante dans la Chambre des Communes. Son nom, prononcé par O'Connell, provoqua les murmures du public; et l'orateur continua:

« Vous vous trompez. Je ne viens pas vous parler aujourd'hui de cet homme d'Etat célèbre. Je me bornerai à dire qu'en mon absence et dans un lieu où il avait le privilège de ne pouvoir être contredit, il m'a grossièrement insulté. J'ai dit dans notre dernier meeting, en présence des espions de police, payés par lui pour venir prendre des notes, qu'il était beaucoup trop prudent pour m'attaquer en ma présence. Je vois ici les mêmes espions aujourd'hui, et je les autorise à reproduire avec soin mes paroles. Je dis que M. Peel n'oserait pas, en ma présence et dans un lieu où l'on pourrait lui demander compte, se servir en parlant de moi, d'une expression qui porterait atteinte à mon honneur ou à mes intérêts. Ceci entendu, j'en ai